

Bourses aux membres de la SCO

La Société chorale d'Ottawa est heureuse d'offrir un nombre limité de bourses aux membres qui ont besoin d'aide financière pour couvrir les frais d'adhésion et le coût des partitions.

Critères : Accessibles aux personnes membres de la SCO depuis au moins un an.

Les récipiendaires doivent avoir prouvé leur engagement et leur dévouement envers la SCO, autant sur le plan artistique (présence aux répétitions et aux concerts) qu'en participant aux activités parallèles (collecte de fonds, bénévolat).

Les récipiendaires peuvent recevoir une bourse plus d'une fois.

Montant : Maximum jusqu'à l'équivalent des frais d'adhésion pour la période en question

Date limite : formulaire de demande doit être reçu avant le 15 octobre

Pour faire une demande :

- Il suffit de soumettre le formulaire de demande, indiquant les raisons qui justifient la demande. L'information sera traitée de façon confidentielle.
- [Formulaire de demande](#)

Mise à jour en juillet 2021